



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 001-2026 CC/MTP/PRMP/UGPM-TR

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 27/02/2026 publié dans en date du , ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux d'aménagement de la voie rapide dans la Commune Urbaine de Sambava, croisement Menagisy vers Ambodisatrana de longueur 11,700 Km (contrat cadre)** " constituant un lot unique et indivisible .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché À prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : TSABOTOSOLOFO Tanjona Hitasoa
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : MTP Anosy - 2ème étage - Porte 221

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à MTP Anosy - 2ème étage - Porte 221 au plus tard le 07/04/2026 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. La garantie de soumission n'est pas requise.

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **facultative**



à Le 23/03/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS